



Jean-François Kunzi
président du SAEN

Quel enseignant pour le 21^e siècle?

Qui n'a pas entendu, émanant majoritairement de nos collègues au bénéfice d'une licence universitaire, cette affirmation laconique: «je n'ai pas effectué autant d'années d'études pour exercer ce métier-là»? Ce constat révèle, un peu brutalement, le malaise éprouvé par une partie du corps enseignant face à l'évolution de notre profession qui suit, inéluctablement, celle de toute la société.

À quelques mois de l'ouverture de plusieurs HEP, essayons d'esquisser, au risque de détruire certaines images d'Epinal, quelques-unes des tâches multiples et complexes qui attendent l'enseignant du 21^e siècle, dans la scolarité obligatoire. Surtout, lançons immédiatement un avis de recherche. Sans un allègement important, les candidats ne se presseront pas au portillon.

Mesurer, en toute objectivité, l'évolution fulgurante de notre profession s'avère un exercice délicat. Dans la réflexion s'insèrent des éléments parasites, forcément subjectifs, dont il est difficile d'évaluer l'impact réel. En approchant du terme de sa carrière, ne succombe-t-on pas, presque fatalement, à une certaine lassitude, à un certain désenchantement? N'a-t-on pas tendance à porter, sur le passé, un regard indulgent ou nostalgique?

En interrogeant ou en observant des stagiaires, voire des étudiants proches de la délivrance de leur titre d'enseignant, je me suis, plusieurs fois, étonné de la représentation complètement décalée que ces jeunes avaient de notre profession. Malgré la formation en cours ou reçue, ils s'efforçaient, dans leur attitude et dans leur fonctionnement, d'une manière maladroitement et, quelquefois, un peu pitoyable, de ressembler à un modèle qu'ils ne pouvaient pas, eux, vu leur âge, avoir connu et dont, manifestement, ils ne percevaient pas l'obsolescence.

Le 20^e siècle a connu des événements majeurs qui ont, progressivement, contribué au changement des mentalités et des comportements. Les deux guerres mondiales ont profondément marqué les popu-

lations touchées. L'instauration des congés payés a engendré des aspirations difficilement imaginables jusque-là. Les théories du Dr Spock, le célèbre pédiatre américain, sur une éducation plus libertaire des enfants ont, probablement, contribué à l'éclosion de Mai 68. «Il est interdit d'interdire», ont scandé les manifestants portés par une vague déferlante qui a atteint la majorité de l'Europe.

En France, en 1969, avec une rapidité assez étonnante pour un pouvoir politique, Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre désigné par le président Pompidou, a tenté, avec, notamment, Jacques Delors, une réponse en lançant son projet de «nouvelle société» qui ne lui a pas survécu. Qui peut encore ignorer, en particulier au sein de l'institution scolaire, les profonds bouleversements intervenus dans la société, en raison de leurs nombreuses implications dans la vie quotidienne?

En Occident, le temps où la famille et l'ensemble de la communauté sociale jouaient pleinement et conjointement leur rôle éducatif semble (définitivement?) révolu. Combien d'adultes réagissent, aujourd'hui, lorsqu'ils voient des adolescents et même des enfants fumer dans la rue, commettre des larcins dans les commerces, endommager le mobilier public ou les sièges des véhicules des transports collectifs, taguer des façades ou des carrosseries, souiller certains endroits, agresser des personnes âgées ou des camarades plus faibles?...

Combien de parents inculquent toujours, à leur progéniture, quelques règles élémentaires de respect, de politesse et de savoir-vivre? Combien entourent véritablement leur(s) enfant(s) de leur amour?

Combien savent mettre les barrières nécessaires à son/leur développement harmonieux? Combien reconnaissent le bien-fondé des recherches à effectuer, des évaluations, des sanctions, des décisions prises par les enseignants? Combien prennent un malin plaisir à contester n'importe quoi?

Un contexte social difficile, une absence de consensus fort au sujet des valeurs, des phénomènes migratoires engendrant des confrontations de cultures, un manque de moyens chronique, une implication de l'autorité politique souvent insuffisante, l'obligation de communiquer avec les parents, l'établissement indispensable de règles de vie à l'école, la nécessité d'une formation permanente particulièrement exigeante pour les généralistes, une reconnaissance pratiquement inexistante, rendent la profession d'enseignant, dans sa conception actuelle, de plus en plus complexe, de plus en plus lourde, pénible et inconfortable, voire exténuante et, par conséquent, de moins en moins attractive. Qui sera en mesure d'assumer, à long terme, cet ensemble conséquent et non exhaustif de contraintes? La maturité académique pour les uns, la licence universitaire pour les autres constituent-elles des bases suffisamment solides? Ne devrait-on pas imaginer des voies de formation différentes pour les futurs enseignants, encourager une certaine «spécialisation» des généralistes et une plus grande polyvalence des spécialistes, créer rapidement, dans tout l'enseignement obligatoire, des équipes pédagogiques, mettre à leur disposition des personnes ressources?... ■

Restructuration à l'école secondaire

Et si le «flou» devenait l'agent du changement...

Pierre-Alain Favre

Le groupe de pilotage de la Commission évaluation au secondaire I souhaite donner son point de vue à la suite de l'article paru dans L'Éducateur du 13 novembre 2000. Ses membres appuient le fait que le domaine de l'évaluation doit être pris au sérieux. Ils réagissent cependant à la notion de «flou gênant» qui est apparue dans la présentation du dossier et dont nous nous sommes faits les porte-parole. Anne-Marie Broi, chargée de recherche à l'Oreste (Office de recherche et de statistique de l'enseignement), et Laurent Feuz, président des répondants des groupes R, tiennent donc à préciser certaines options prises par la commission, afin d'explicitier notamment le «flou gênant» dont il est question dans ledit article.

Deux démarches orientées vers une visée commune

En préambule, ils reviennent sur le cadre de cette restructuration de l'école secondaire neuchâteloise à travers deux commissions. Bien que leurs tâches et les moyens d'y parvenir diffèrent sensiblement, celles-ci se sont données comme objectif de coordonner les changements à venir. A savoir: «Le Groupe technique structure (GTS) a été nommé par la commission Structures de l'école secondaire I pour mener à bien une refonte des sections préprofessionnelle et moderne en une section générale. Après avoir élaboré un premier projet, la consultation auprès de l'ensemble des acteurs concernés a mis en évidence les forces et les faiblesses dont le GTS est en train de tenir compte dans un second rapport au département.»

Appel aux volontaires

«Le Groupe de pilotage en évaluation (GPE) a été nommé par la commission Évaluation au degré secondaire I pour conduire une réflexion en vue d'élaborer un nouveau dispositif d'appréciation du travail des élèves sur l'ensemble des degrés et des sections de l'école secondaire neu-

châteloise. Dans cette perspective, et contrairement à ce qui se passe généralement dans d'autres cantons, la commission évaluation a souhaité impliquer, dès le démarrage de ses travaux, des enseignants volontaires – les membres des groupes R – dans chaque établissement. Etant entendu, selon cette procédure, que le produit final de ces investigations serait le résultat d'une approche pragmatique et non d'une innovation décrétée a priori.

Que faut-il comprendre derrière «la tournée des centres»?

Forte d'une année de fructueux travaux avec les groupes R, la commission évaluation a mandaté le GPE pour organiser dans tous les centres secondaires, avec la collaboration des membres des groupes R, une large information sur l'état des travaux et des orientations prises pour l'année scolaire 2000/2001; ce qui a été abondamment décrit dans l'article mentionné ci-dessus. Anne-Marie Broi et Laurent Feuz de souligner alors que si le dossier évaluation a pu paraître «flou» pour certains enseignants, on peut en effet comprendre que selon où l'on se situe dans ce processus de changement, les implications du renouvellement des pratiques évaluatives puissent interpellier plus d'un. Toutefois, à la lecture des commentaires de l'article, le «flou» apparent ne serait-il pas plutôt le révélateur d'une période de changement? En effet, le contenu des séances d'information oblige l'enseignant à se projeter dans un nouveau système relativement différent de celui qu'il vit actuellement et surtout, il implique dans une seule et même séance, de saisir les enjeux d'un modèle encore peu défini dans ses contours.

Où se situer dans ce processus de changement?

Forts de ce constat et au risque d'être caricaturaux, nos deux interlocuteurs se plaisent à imaginer deux types d'enseignants: «Le premier est acteur du changement et pratique déjà une pédagogie dans laquelle le formatif et/ou la différenciation de l'enseignement prennent une place importante. Dans ce cas, le «flou» est une étape

intermédiaire de la construction du nouveau processus d'évaluation, sous-tendu et conduit par une réflexion cantonale venant des enseignants eux-mêmes. Le second subit ou pense subir le changement dans le sens d'une perte de la maîtrise pédagogique dont il faisait preuve (ou pas) jusqu'à maintenant. Ce deuxième cas de figure se traduit souvent par une résistance, voire une agressivité face au changement; le «flou» devient alors gênant.»

Conserver l'esprit au-delà des mots

«Pour éviter d'être prise à partie, la commission pourrait poursuivre seule ses investigations dans la conduite de ce dossier délicat. Le «flou» serait alors atténué; mais à quel prix et avec quelles résistances lorsqu'il s'agira de généraliser le changement?», s'interrogent Anne-Marie Broi et Laurent Feuz. Si la commission n'imaginait pas convaincre l'ensemble du corps enseignant à l'occasion de cette première tournée dans les centres, elle reste néanmoins persuadée qu'un certain flou est nécessaire pour permettre aux enseignants de s'approprier le changement et d'y adhérer: «Dans cette perspective, loin de vouloir laisser les enseignants démunis, la commission souhaite faire naître au travers des futures séances de centres, un esprit constructif et participatif. Si d'aucuns pensent que le changement dépend de ce que les enseignants en retiennent et en font, il appartient à la commission de les accompagner activement pour les aider à le construire.» ■

Votre avis nous intéresse

Merci de nous faire parvenir à l'adresse suivante vos remarques et commentaires relatifs au délicat dossier de la restructuration de l'école secondaire neuchâteloise et de l'évaluation qui lui est intimement liée:

Pierre-Alain Favre
Temple 24
Case postale 3
2416 Les Brenets